

TAUX DE L'ABONNEMENT.
ANNÉE TRI-HEBDOMADAIRE.
Par an, payé d'avance \$4.00
Par an, payé d'avance \$6.00
Par an, payé d'avance \$7.00
L'Édition tri-hebdomadaire du Journal paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Editeur-propriétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES.
Six lignes, première insertion \$0.50
Annonces de 6 lignes et plus de 10 c. de
Pour chaque ligne au-dessus de 10 c. 0.10
Les annonces de longue durée, par 5 c. 0.05
Les annonces de longue durée, par 5 c. 0.05
Les annonces de longue durée, par 5 c. 0.05

La légende et l'histoire du clan d'Argyll Campbell.

LE MARQUIS DE LORNE ET LA PRINCESSE LOUISE.
Par le plus heureux des hasards, nous devons à lord Dufferin la légende du clan d'Argyll Campbell, famille patricienne de laquelle descend le marquis de Lorne, nouveau gouverneur de la puissance au Canada.

testé, mais elle a pour elle tous les caractères de la vraisemblance. En effet, le chevalier Beauchamp, devenu écossais par son mariage, a dû voir, au moyen de la mauvaise latinité si en vogue en Écosse, au onzième et douzième siècles, son nom transformé en Campus bellus, et de ce nom latin à celui de Campbell, dans la langue celtique, il n'y a qu'un pas.

morency, fils de Henri IV, dont le Bénédictin disait en le montrant un jour à Villeroi :
« Voyez mon fils Montmorency, comme il est bien fait ; si jamais la maison de Bourbon venait à manquer, il n'y a pas de famille en Europe qui méritât si bien la couronne de France que la sienne, dont les grands hommes l'ont toujours soutenue et même augmentée au prix de leur sang. »

table. Il est l'auteur de « Essai sur l'histoire ecclésiastique d'Écosse depuis la réformation de la loi, etc. » etc. Il fut fait chancelier de l'université de Saint-André en 1851, lord chancelier en 1851, maître général des postes, 1855-8, chevalier de l'ordre de Chardon, en 1856, de nouveau lord chancelier en 1859 et secrétaire d'État pour les Indes en 1863. Le duc d'Argyll est chambellan héréditaire de la maison de la reine en Écosse et shérif héréditaire d'Argyleshire.

titutions républicaines de l'Amérique.
Au physique et l'on croit les journaux d'Europe, le meilleur est un très-bon homme, aux traits fins et délicats, et à la tournure tout-à-fait aristocratique. Sa figure respire la bienveillance et la bonté, et de fait il est, d'un très-affable et sans aucune morgue.

tiques. C'est là le seul signe d'émotion que l'on ait donné pendant toute la cérémonie. Ses menues avec eux furent extrêmement gracieuses et dévouées ; elle les embrassa tous deux, se levant de son fauteuil pour s'approcher du duc de Sussex, qui était le plus éloigné d'elle, et qui avait de la peine à s'approcher lui-même, à cause de ses infirmités. Le temps en temps elle jetait un regard interrogatif à Melbourne, quand elle avait des doutes sur les formes de l'étiquette, mais cela arrivait rarement ; elle savait parfaitement ce qu'elle avait à faire.

mirés ; un buste de la reine, sortie de sa main et exposé à l'exposition de l'Académie royale, en 1870, offre un mérite de ressemblance et d'exécution incontestable. Des peintures, œuvres de la princesse, placées à l'exposition de la collection de peinture, et dont le produit était destiné à venir aide au fond de secours des veuves et des orphelins allemands, ont attiré l'attention générale.
Il ne convient pas ici de faire des conjectures sur les intentions politiques qui ont pu déterminer le choix du marquis de Lorne comme gouverneur général du Canada ; faisons mieux, sachons apprécier cette faveur comme elle la mérite, et voyons dans la présence de la princesse Louise au milieu de nous, une marque toute particulière de l'affection et de l'intérêt que Sa Majesté porte à sa colonie de l'Amérique.

Écriteur Littéraire.

26 Novembre 1878—No 48

LA FILLE SAUVAGE

DEUXIÈME PARTIE.
XIII
Enlevé.
—Grand-Hunier ? demanda l'officier de marine.
La cabarotière gravit avec effort un raide escalier, désigna une alcôve sombre et répondit :
—Le mourant est là.

Mme de Flessigny appartenait-elle à une autre branche de la famille.
Humbert pouvait avoir un frère marié ; la similitude du nom devait avoir causé l'erreur de Paul Avène qui n'avait jamais vu la femme du comte.
Mais si Canélos tentait de calmer ses inquiétudes à l'aide de raisons spéculatives, il ne parvenait cependant pas à se convaincre qu'il ne lui restait rien à redouter. Le souvenir d'une figure entrevue chez M. de La Condamine, puis au parloir des Nouvelles Converties, le poursuivait sans relâche.

Fille sauvage ; une de ses amies, Mme de Flessigny, n'a pas quitté l'enfant du Ravin depuis plus d'une année.
—Et cette famille de Flessigny, la connaissez-vous, vous qui savez par cœur l'armorial de France ?
—Si je la connais ? Je crois que ce marquis Jacques était le cousin de ma grand-mère... Un homme rude, celui-là... Il y eut une histoire dans la famille, je ne sais trop ce qui se passa, mais le fils du marquis partit pour l'Amérique.

assisté au baptême de la Fille sauvage ; elle n'y trouva.
Laurent Cabarot s'arma de toute la puissance qu'il gardait sur lui-même et se perdit dans le cercle des joueurs.
Le lendemain, comme il lui tardait d'apprendre si le meurtre de Paul Avène était connu, il se rendit chez le lieutenant de police, qu'il connaissait d'une façon assez intime. La conversation effleura vingt sujets, allant des représentations théâtrales aux drames de l'échafaud et du pilori ; et Canélos acquit la certitude qu'aucun rapport n'avait mis le magistrat au courant du meurtre de l'aveugle de la Bastille.

sentiments de foi, d'espérance et de charité, son regard chercha dans la foule Etienne et Flavienne, et presque au même instant elle reconnut, dans l'homme qui assistait debout, les bras croisés, à la cérémonie, le gentilhomme dont l'aspect lui avait causé un vague effroi dans les salons de M. de La Condamine.
L'enfant ressentit une impression identique. Lui semblait qu'elle se trouvait en face d'un être dangereux et dont le visage ne lui était pas inconnu. Mais la douce fille se reprocha la crainte qu'elle ressentait, et détournant les yeux du comte Canélos elle le reporta sur l'autel.

part. Les hommes placés comme Laurent Cabarot dans une de ces situations qui peuvent nécessiter des actes dangereux et rapides gardent les bras souvent à portée de leur main les plus infimes qu'un passe compromis leur livre pieds et poings liés.
L'aventurier n'avait eu garde de négliger cette précaution.
Un jour il eut occasion d'arracher des mains de la police un homme suspecté d'avoir commis un meurtre. Il étoit possible au criminel de conserver les bénéfices du doute vis-à-vis de la justice ; Canélos garda en mains des preuves établissant la culpabilité du misérable, et n'attendit qu'un pouvoir sans limite il le prit à ses gages, exigeant de lui nul travail régulier, mais l'employant pour des missions stuoan dangereuses, du moins difficiles.

tu tâcheras de la rassurer..... Comme la voiture qu'il avait en face de lui, si l'enfant s'élevait et voulait crier, voici une écharpe de soie souple qui lui servira de bâillon.....
—Compris ! répondit Melvac.
Un sourire dédaigneux de Canélos prouva à Melvac qu'il se trompait dans ses suppositions de la façon de la plus absolue.
Quelques minutes suffirent à l'aventurier pour terminer ses préparatifs. La nuit était complètement venue quand le faux valet de chambre remit le billet de Canélos à la tourière du couvent. Ce billet, nous le savons, informait sœur Sainte-Praxède que Mme de Flessigny, à la suite de l'émotion violente qu'elle avait éprouvée à la chapelle, se trouvait dans un état alarmant et appelait près d'elle l'enfant ou Ravin.

ce des incidents. Dans une lettre publiée par les journaux conservateurs...

Bien entendu, les feuilles radicales ne reproduiraient pas cette lettre, et quant à l'offre de 10,000 fr. faite par le citoyen Rochefort...

CANADA.

QUEBEC, 26 NOVEMBRE 1878.

Un télégramme transmis d'Ottawa, jeudi, insinue qu'il y a conspiration à Londres, pour faire échouer la mission de l'hon. M. Tilley.

Voici cette dépêche qui a paru dans le Globe de samedi.

« Londres, 22 nov. 1878. On assure ici, dans les cercles bien informés, que le Times et le Daily News ont été amenés à entrer en contact avec le parti réformiste...

Le Herald, dit qu'en Angleterre, ceux qui ont des capitaux à placer ne se laissent pas influencer ordinairement par les nouvelles colportées par les journaux...

« M. Parkman. Il a paru, hier, dans le Courrier du Canada, une lettre du révérend abbé H. R. Casgrain, qui s'adresse évidemment à ceux qui ont été scandalisés à la rumeur, fondée ou non, que l'Université avait conféré des honneurs à M. Parkman.

« Cette lettre rappelle ce que M. Parkman, protestant, a dit de si justement élogieux de nos missionnaires, comme les lignes qui suivent, par exemple: « Quand on les voit — les missionnaires des Hérons — dans les sombres jours du mois de février 1637, et dans les mois plus sombres encore qui suivirent, parcourir péniblement à pied, l'une après l'autre, chaque bourgade infecte, se frayer un chemin à travers la neige fondante dans les forêts dépouillées et humides, trempés jusqu'aux os par des pluies incessantes, jusqu'à ce qu'enfin ils eussent aperçu le groupe de cabanes de quelque village barbare... »

« Un correspondant d'Ottawa dit qu'il est question de nombreuses destitutions dans les départements des postes et de la milice.

« Il serait aussi question, d'après le même correspondant, d'en finir avec le système de la livraison des lettres dans les villes, et de revenir à la publication des listes de lettres non-réclamées.

« La réception, hier, à Halifax du marquis de Lorne et de la princesse Louise a été une démonstration brillante, à laquelle les populations ont pris part avec le plus grand enthousiasme.

« Le vapeur Sarmatian a levé l'ancre, à 10 heures et demie, et a commencé à s'avancer lentement vers le débarcadère, en se tenant au centre du chenal, pendant que les canons des forts York, Redoute, Pointe Plaisante, George's Island et la citadelle faisaient successivement entendre leurs grandes voix.

« La flotte, ancrée vis-à-vis l'arsenal, a tiré des salves d'artillerie et au moment où le Sarmatian passait les hommes d'équipage sont montés dans les verges pour le saluer de leurs acclamations, la musique jouant le God save the Queen. Le spectacle était vraiment magnifique.

« Le marquis était en simple toilette du matin et Son Altesse Royale avait une robe de tulle avec un manteau foncé garni en zébréline.

« Avant de quitter le Sarmatian, la princesse a fait un magnifique cadeau au capitaine Aird, et on dit que des souvenirs seront donnés à tous les officiers et hommes d'équipage. Il y avait sur le vapeur, outre le parti viceregal, le duc d'Edimbourg, le lieutenant-gouverneur et sa suite, le général Macdougall avec lady Macdougall, et l'amiral et lady Inglefield.

« Le débarquement a eu lieu à une heure et demie. A la réception officielle, le maire et les membres de la corporation le lieutenant-gouverneur, les membres du cabinet et d'autres officiers, avec leurs costumes officiels, se sont réunis au salon de réception où les attendaient le marquis de Lorne et la princesse Louise, à laquelle une jeune fille présenta d'abord un magnifique bouquet.

« Le marquis et la princesse ont plu à tout le monde par leur esquisse distinction et l'aisance de leurs manières. Le maire de Halifax, M. Tobin, a ensuite présenté au nom de la ville, une adresse à Son Excellence qui y a répondu longuement.

« Nous croyons devoir faire quelques extraits d'une correspondance adressée le 24, d'Halifax, à la Minerve. Le correspondant raconte la visite qu'il a faite à bord du Sarmatian.

le duc d'Edimbourg est arrivé. Il venait inviter le marquis de Lorne et la princesse Louise et le Marquis de Lorne à se rendre sur le Black Friars. Quelques minutes plus tard, qu'annonçait l'arrivée de l'administrateur Sir Patrick McDougall et du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. M. Archibald. Tous les visiteurs ont été présentés à la princesse Louise. C'est une personne d'une grande amabilité, au dire de tous ceux qui la connaissent, et il est certain qu'elle gagnera l'affection des Canadiens. Le marquis de Lorne a fait les honneurs du vaisseau avec une bonne grâce qui a ravi ses hôtes. Il s'est plu à causer avec eux, pendant qu'ils sont restés à bord. Je ne puis dire que nous ne soyons à nous féliciter de notre nouveau gouverneur. C'est un homme habile, d'une éducation parfaite et plein de bon sens. Le marquis portait un paletot de fourrure et un chapeau bas à forme tonde.

« Jusqu'à aujourd'hui on n'avait plus d'espoir que la permission fut accordée aux correspondants le jour même de prendre passage sur le convoi spécial, mais le marquis de Lorne en apprenant la visite de son représentant de la presse à ce sujet, a fait consentir les autorités, et il est maintenant décidé qu'environ une vingtaine de membres les plus marquants de la presse prendront place sur ce convoi.

« Le convoi viceregal qui partira d'Halifax pour Montréal mercredi, s'arrêtera à Truro pendant 10 minutes, afin de permettre à la corporation de cette ville de présenter une adresse. Après cela il n'y aura plus d'arrêt avant que le train arrive à Sainte-Laurie. D'autres haltes de quelques minutes auront lieu à Newcastle et à Richmond.

« Le marquis de Lorne est de petite taille, ses cheveux sont presque blancs et très-fins. Il porte peu de barbe et a le front large et bien développé. Il est très actif, très-intelligent et très-éloquent dans sa démarche. C'est un causeur agréable et charmant et ne cause pas de créer une impression favorable chez ceux qui ont l'honneur de le voir et de l'entendre. Il ne peut manquer d'être très-populaire dans la société et ceux qui l'ont rencontré ici sont certains de ses appréciations comme homme d'état. Il a déjà fait une très-bonne impression, bien qu'il n'ait été vu que par un très-petit nombre de privilégiés. Les visiteurs distingués qui sont revenus ce soir d'une excursion à bord du Sarmatian parlent en termes très-élogieux du marquis.

« M. Parkman. Il a paru, hier, dans le Courrier du Canada, une lettre du révérend abbé H. R. Casgrain, qui s'adresse évidemment à ceux qui ont été scandalisés à la rumeur, fondée ou non, que l'Université avait conféré des honneurs à M. Parkman.

« Cette lettre rappelle ce que M. Parkman, protestant, a dit de si justement élogieux de nos missionnaires, comme les lignes qui suivent, par exemple: « Quand on les voit — les missionnaires des Hérons — dans les sombres jours du mois de février 1637, et dans les mois plus sombres encore qui suivirent, parcourir péniblement à pied, l'une après l'autre, chaque bourgade infecte, se frayer un chemin à travers la neige fondante dans les forêts dépouillées et humides, trempés jusqu'aux os par des pluies incessantes, jusqu'à ce qu'enfin ils eussent aperçu le groupe de cabanes de quelque village barbare... »

« Un correspondant d'Ottawa dit qu'il est question de nombreuses destitutions dans les départements des postes et de la milice. Il serait aussi question, d'après le même correspondant, d'en finir avec le système de la livraison des lettres dans les villes, et de revenir à la publication des listes de lettres non-réclamées.

« La réception, hier, à Halifax du marquis de Lorne et de la princesse Louise a été une démonstration brillante, à laquelle les populations ont pris part avec le plus grand enthousiasme.

« Le vapeur Sarmatian a levé l'ancre, à 10 heures et demie, et a commencé à s'avancer lentement vers le débarcadère, en se tenant au centre du chenal, pendant que les canons des forts York, Redoute, Pointe Plaisante, George's Island et la citadelle faisaient successivement entendre leurs grandes voix.

« La flotte, ancrée vis-à-vis l'arsenal, a tiré des salves d'artillerie et au moment où le Sarmatian passait les hommes d'équipage sont montés dans les verges pour le saluer de leurs acclamations, la musique jouant le God save the Queen. Le spectacle était vraiment magnifique.

« Le marquis était en simple toilette du matin et Son Altesse Royale avait une robe de tulle avec un manteau foncé garni en zébréline.

« Avant de quitter le Sarmatian, la princesse a fait un magnifique cadeau au capitaine Aird, et on dit que des souvenirs seront donnés à tous les officiers et hommes d'équipage. Il y avait sur le vapeur, outre le parti viceregal, le duc d'Edimbourg, le lieutenant-gouverneur et sa suite, le général Macdougall avec lady Macdougall, et l'amiral et lady Inglefield.

« Le débarquement a eu lieu à une heure et demie. A la réception officielle, le maire et les membres de la corporation le lieutenant-gouverneur, les membres du cabinet et d'autres officiers, avec leurs costumes officiels, se sont réunis au salon de réception où les attendaient le marquis de Lorne et la princesse Louise, à laquelle une jeune fille présenta d'abord un magnifique bouquet.

« Le marquis et la princesse ont plu à tout le monde par leur esquisse distinction et l'aisance de leurs manières. Le maire de Halifax, M. Tobin, a ensuite présenté au nom de la ville, une adresse à Son Excellence qui y a répondu longuement.

« Nous croyons devoir faire quelques extraits d'une correspondance adressée le 24, d'Halifax, à la Minerve. Le correspondant raconte la visite qu'il a faite à bord du Sarmatian.

« Pendant que nous étions à bord,

mesure la distance qui sépare l'historien Smith de l'historien Parkman; c'est l'espace qu'il y a entre la haine et l'impartialité. Si cette impartialité n'est pas encore réalisée, elle est du moins sérieusement rêvée et souvent atteinte.

« Ce n'est pas encore la justice, mais c'est le chemin qui y mène. Il ne faut pas se dissimuler que nos historiens canadiens-français ne sont pas plus à l'étranger: leur nom est à peine connu. Nous n'avons pas encore un public.

« M. Parkman on a un, et il est parvenu à la passionner pour les héros et les héroïnes de notre histoire. D'indifférents ou d'hostiles qu'ils étaient, ses lecteurs sont devenus bienveillants. De la bienveillance à la justice la distance n'est pas grande et le pas est facile à franchir. Notre histoire si belle, si grande, si sublime, n'a besoin que d'être connue pour être regardée comme telle.

« Quo ce soit là l'influence des livres de M. Parkman, l'expérience le prouve. Demandez à n'importe quel protestant tant soit peu éclairé qui a lu nos ouvrages, il confirme à presque invariablement ce que j'avance.

« En face de pareils résultats que doit-on faire dans l'intérêt de la religion et de la nationalité? N'est-il pas évident qu'on doit essayer par tous les moyens possibles d'améliorer le mal et d'augmenter le bien; ne rien négliger, dans la critique et dans les rapports mutuels, de ce qui peut faire disparaître les préjugés et rapprocher les esprits? L'exemple de nos anciens Missionnaires qui l'a pour indiquer la marche qu'on doit suivre.

« Quand ils se trouvaient en présence de quelque indigne qu'ils voulaient convertir, avant d'aller à la messe de s'indigner contre eux ou de les aggraver; au contraire, ils ne reculaient devant rien pour les adoucir, les attirer à eux, et dissiper les préventions; on un mot, ils faisaient aimer, et une fois maîtres de leurs cœurs, ils l'étaient bientôt de leurs esprits. Ils les reprenaient avec douceur de leurs égarements; et, découvraient-ils en eux quelques bonnes inspirations ou dans leur conduite quelque vertu, ils y applaudissaient haut et ajoutaient parfois à leurs éloges, quelque petit ou quelque grand encouragement. Et en agissant ainsi, ils ne s'imaginaient nullement sanctionner le reste de leur conduite. Personne ne s'y trompait, ni les Missionnaires, ni les néophytes.

« Pourquoi ce qui réussissait si bien autrefois ne réussirait-il pas aujourd'hui auprès d'esprit bien autrement élevés et droit? « Nous en savons assez pour dire que les efforts tentés n'ont pas été tout-à-fait inutiles.

« Au point de vue de la science historique, M. Parkman a des droits incontestables à la reconnaissance des Canadiens. Sans parler de ses longues et laborieuses études et de ses ouvrages dispendieux, les déboursés qu'il a faits depuis plusieurs années pour se procurer la masse énorme de documents inédits qu'il possède, s'élèvent à des sommes extraordinaires pour un particulier. Pour la seule époque de la conquête, il vient de faire copier à Paris, outre ce qu'il avait déjà en main sur cette période, plus de six mille pages de documents nouveaux.

« A force de constance et de travail, il est parvenu à faire voter par le Congrès de Washington une somme de dix mille piastres pour l'impression des manuscrits que possède à Paris M. Margry sur la découverte de l'Ouest. Trois volumes de ces documents sont déjà imprimés: la collection complète formera six gros volumes grand in-quarto. Les pièces qui en font partie sont pour nous presque autant de titres de gloire nationale.

« Sans M. Parkman, cette précieuse collection aurait été probablement égarée bien des années sans être connue du public. Serions-nous excusables de rester froids et indifférents devant de pareils services? « Il nous semble entendre les voix d'une multitude nous crier: sois!

« M. de Cassagnac a fait de la Canbre une arène sanglante. Pendant quatre heures, selon le mot célèbre de Rossignol-Rollin, « il y a eu du muscle dans l'air ». Le ministère n'a pas été plus épargné que sa clientèle; dans la personne de M. Leprieux, a reçu un de ces coups de poing formidables qui s'appellent, je crois, « renforcements » dans la glossaire technique des lutteurs. Hélas! pour quoi faut-il que nous soyons obligés de comprendre parmi les blessés de cette époque glorieuse le marquis lui-même? « Le député de Goudon est vraiment un polémiste d'une rare valeur. Je ne conçois point d'orateurs qui aient l'attaque plus prompte et la riposte plus foudroyante. C'est le tonnerre de la réplique. Les interruptions les plus gênantes ne parviennent point à déconcerter sa savante escrime. Avec une présence d'esprit merveilleuse il fait jaillir de chaque mot une épiigramme barbelée qui va se planter, frissonnante, dans la chair du malencontreux agresseur.

« En résumé, la journée a été mauvaise pour la gauche; M. Paul de Cassagnac lui a fait passer un de ces deux moments qu'avait peinte le sien après, jeudi.

« La séance d'hier a été décevante pour le public, qui s'attendait à la suite du discours de M. P. de Cassagnac. L'orateur se borne à déclarer que, ne voulant pas abuser de la patience de la Chambre, il renonce au nouveau discours qu'il avait préparé et se réserve de répliquer au rapporteur et à la commission d'enquête. Celui-ci monte alors à la tribune et dépeignant au milieu d'un véritable orage, un volumineux dossier, conclut que nulle élection n'est plus vicieuse que celle de M. P. de Cassagnac. L'éloquent orateur bonapartiste remonte alors à la tribune et recommence ses attaques contre la commission d'enquête. Il descend de la tribune en s'écriant: « Au revoir! » et « bientôt, si je suis invalidé! ». On a dit du discours de M. de Cassagnac que c'était une chirurgie politique; il est, en effet, d'une finesse de mieux dépasser ses adversaires.

« Des l'établissement du pays, le gouvernement, et depuis, des hommes honorables, mus par la charité la plus noble et le plus pur patriotisme, ont fait don de propriétés considérables à des institutions charitables où d'éducation élémentaire, à la charge de procurer aux classes pauvres, les besoins spirituels et matériels indispensables, si l'on voulait former une colonie civilisée. Depuis, les administrateurs de ces institutions les ont si économiquement et si habilement administrés, qu'ils ont pu ajouter à leur valeur et à leur rendement, si bien qu'aujourd'hui ils se trouvent en état de pourvoir à des besoins que, dans un état civilisé, le gouvernement ne saurait laisser en souffrance, à tel point que l'autorité publique a pu comparativement à exiger des citoyens nécessaires pour combler la somme entière. Si, aujourd'hui donc, on permet à la corporation de contracter ces établissements à lui remettre entre les mains, à peu près, un quart de leurs revenus, on diminuera d'autant leurs moyens de faire du bien, et même plus, car cet argent entre les mains du trésorier de la ville ne sera pas administré avec la même économie ni avec la même sagesse qu'à présent. Nous serons donc forcés de ramper le vide, et ce sera évidemment donner d'une main et reprendre de l'autre. Les citoyens n'y gagneront donc rien.

« Mais est-ce que les biens de ces établissements ne contribuent pas déjà pour une somme assez considérable aux dépenses civiques? Est-ce que tous les placements concédés par leurs corporations, et les propriétés occupées par leurs locaux ne fournissent pas déjà une somme assez ronde au coffre civique? Mais on dit: on ne veut pas taxer les églises, ni les cimetières, ni les bâtiments occupés par ces économistes administrateurs.

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

vilège de mettre les riens de son côté. C'est déjà quelque chose. On n'a jamais dénoncé à la tribune la puissance de la ratière aristocratique, c'est bien celui d'aujourd'hui. Rarément les spectateurs ordinaires des débats du Parlement s'étaient trouvés à pareille fête: de deux heures et demie à sept heures, la gauche a été érudite, comme Montésumma, sur un lit qui n'était pas précisément rembourré de roses. M. de Cassagnac accumulait sans pitié le combustible et chauffait à blanc le gril où rôtaient ses adversaires. Naturellement, ceux-ci criaient et gesticulaient comme de beaux diables; mais leur persécution n'est pas un de ces oratoires effarés, les moldères gémissements attendrissent ou désarment. Plus les malheureux suppliaient vociféraient, plus M. de Cassagnac enflait les matières inflammables. Si l'un d'eux, plus téméraire que les autres, essayait de relever la tête, aussitôt du bout de sa colichemarde, l'exécuteur faisait rassembler l'audacieux sur « oeil de douleur.

« Compter les blessés et les morts de la journée n'est point trop mon affaire. Parmi ces derniers, on me permettra toutefois de citer feu le citoyen Marion et feu le citoyen Bonnet Duverdière. « Air aux cendres de ces infortunés! Voi à des gallicards qui ne s'assucieront point de sitôt.

« Les blessés sont plus nombreux. Au premier rang il faut compter d'abord le citoyen comte de Bonville-Mailliefeu. Un mot, un seul mot lui a fait mesurer la terre. Ce descendant des paladins de Charlemagne est tombé — brisures, par exemple! entre le cou et l'arrière et l'arrière Spiller. Il en a été de même du citoyen Deschamps. L'historien des courtesanes grecques s'est trouvé même si meurtri qu'il a dû se faire soigner en toute hâte par l'ambulantier Habeneck. Dirai-je maintenant la triste sorte de Croix-Fourneyron? l'ambère destinée de Floquet? Il est là; sous un banc traînant leurs papiers.

« M. de Cassagnac a fait de la Canbre une arène sanglante. Pendant quatre heures, selon le mot célèbre de Rossignol-Rollin, « il y a eu du muscle dans l'air ». Le ministère n'a pas été plus épargné que sa clientèle; dans la personne de M. Leprieux, a reçu un de ces coups de poing formidables qui s'appellent, je crois, « renforcements » dans la glossaire technique des lutteurs. Hélas! pour quoi faut-il que nous soyons obligés de comprendre parmi les blessés de cette époque glorieuse le marquis lui-même? « Le député de Goudon est vraiment un polémiste d'une rare valeur. Je ne conçois point d'orateurs qui aient l'attaque plus prompte et la riposte plus foudroyante. C'est le tonnerre de la réplique. Les interruptions les plus gênantes ne parviennent point à déconcerter sa savante escrime. Avec une présence d'esprit merveilleuse il fait jaillir de chaque mot une épiigramme barbelée qui va se planter, frissonnante, dans la chair du malencontreux agresseur.

« En résumé, la journée a été mauvaise pour la gauche; M. Paul de Cassagnac lui a fait passer un de ces deux moments qu'avait peinte le sien après, jeudi.

« La séance d'hier a été décevante pour le public, qui s'attendait à la suite du discours de M. P. de Cassagnac. L'orateur se borne à déclarer que, ne voulant pas abuser de la patience de la Chambre, il renonce au nouveau discours qu'il avait préparé et se réserve de répliquer au rapporteur et à la commission d'enquête. Celui-ci monte alors à la tribune et dépeignant au milieu d'un véritable orage, un volumineux dossier, conclut que nulle élection n'est plus vicieuse que celle de M. P. de Cassagnac. L'éloquent orateur bonapartiste remonte alors à la tribune et recommence ses attaques contre la commission d'enquête. Il descend de la tribune en s'écriant: « Au revoir! » et « bientôt, si je suis invalidé! ». On a dit du discours de M. de Cassagnac que c'était une chirurgie politique; il est, en effet, d'une finesse de mieux dépasser ses adversaires.

« Des l'établissement du pays, le gouvernement, et depuis, des hommes honorables, mus par la charité la plus noble et le plus pur patriotisme, ont fait don de propriétés considérables à des institutions charitables où d'éducation élémentaire, à la charge de procurer aux classes pauvres, les besoins spirituels et matériels indispensables, si l'on voulait former une colonie civilisée. Depuis, les administrateurs de ces institutions les ont si économiquement et si habilement administrés, qu'ils ont pu ajouter à leur valeur et à leur rendement, si bien qu'aujourd'hui ils se trouvent en état de pourvoir à des besoins que, dans un état civilisé, le gouvernement ne saurait laisser en souffrance, à tel point que l'autorité publique a pu comparativement à exiger des citoyens nécessaires pour combler la somme entière. Si, aujourd'hui donc, on permet à la corporation de contracter ces établissements à lui remettre entre les mains, à peu près, un quart de leurs revenus, on diminuera d'autant leurs moyens de faire du bien, et même plus, car cet argent entre les mains du trésorier de la ville ne sera pas administré avec la même économie ni avec la même sagesse qu'à présent. Nous serons donc forcés de ramper le vide, et ce sera évidemment donner d'une main et reprendre de l'autre. Les citoyens n'y gagneront donc rien.

« Mais est-ce que les biens de ces établissements ne contribuent pas déjà pour une somme assez considérable aux dépenses civiques? Est-ce que tous les placements concédés par leurs corporations, et les propriétés occupées par leurs locaux ne fournissent pas déjà une somme assez ronde au coffre civique? Mais on dit: on ne veut pas taxer les églises, ni les cimetières, ni les bâtiments occupés par ces économistes administrateurs.

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir. La gauche peut invalider la minorité, mais, en revanche, la minorité non-seulement a le droit de se gauffer sur ses juges, mais elle a aussi le pri-

« M. de Cassagnac à la tribune française. On écrit de Versailles, le 5 novembre, au Monde: « On ne peut pas tout avoir

MARCHE DE NEW-YORK, 10 NOV.

Coton calme et sans changement. Fleur de coton sans changement; reçu 32000...

MARCHE DE GROS.

Montréal, 23 nov. 1878. Le marché continue à être inactif; quelques petites ventes ont eu lieu...

PORT DE QUEBEC

ARRIVAGES. Canal-boat John Bright, Hatterow, G. M. Webster, charbon.

PASSAGERS.

Par le steamer Sarmatien, arrivé de Liverpool, à Halifax, le 23 nov. PARTI VICE-ROYAL.

Sommaire des annonces nouvelles.

Vente judiciaire.—Jos. Soulard. Protection.—F. X. Lepage. Dissolution de société.—Leclerc et Lefebvre.

LE PHOSFOZONE!

Des faits et des choses étonnantes. Le plus sceptique sera forcé de reconnaître le pouvoir curatif du Phosfozone...

ANNONCES NOUVELLES.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, COUR DE CIRCUIT. ADELE MORIN... EDMOND LAURENCEAU... F. X. BERNARD...

AVIS

Le public est respectueusement informé que ce bazar en faveur des orphelins et des infirmes de l'Hospice des Sœurs de la Charité...

FOURRURES!

G. R. RENFREW ET C^o

GRANDE LOTERIE

Pour venir en aide à l'arrangement de l'Hôpital des Pauvres, Vieillards et Infirmités des Sœurs Grises de Montréal...

COMITÉ DE DIRECTION.

W. H. Hingston, M.D., Alf. Larocque, H. Judah, C. R., A. W. Guivie, R. W. McGauvran, C. S. Rodier, B. Bellemare, N. Valois, R. J. Devins, Révd. M. Boninssant.

VENTES PAR ENCAN.

GRAND ENCAN de Marchandises Sèches pour le commerce, PAR OCT. LEMIEUX ET C^o.

JEUDI, LE 28 NOVEMBRE.

Au magasin du failli, n. 29, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec. \$10,000 de Tweeds, Moscou, Drap de Pilote, Casimir...

VENTE POSITIVE

Diamants Delafield! Par ordre du Précepteur des Douanes. Les Diamants ci-dessus seront positivement vendus...

GRAND FONDS DE BANQUEROUTE.

Il y aura tous les soirs une vente à l'encan de Marchandises Sèches, Draps, Tweeds, Hardes fautes, Shirting, Cotton jaune...

IMPRIMERIE A COTÉ ET C^o.

12, rue Sainte-Anne, haut-ville.

ORDO, DIVINI OFFICII RECITANDI

SACRIFICII PERAGENDI A CLERO PROVINCIARUM QUEBECENSIS ET TORONTINÆ. Juxta Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Regulæ.

AVIS

Le public est respectueusement informé que ce bazar en faveur des orphelins et des infirmes de l'Hospice des Sœurs de la Charité...

FOURRURES!

G. R. RENFREW ET C^o Annoncez à leurs pratiques et au public que leur assortiment de Fourrures pour dames et messieurs est maintenant au complet.

DEMANDEZ

CALENDRIER

DU DIOCESE DE QUEBEC, 1879, PUBLIE PAR AUGUSTIN COTÉ ET C^o.

le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES

en chaque paroisse, le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

EN VENTE PARTOUT.

L'ALPHABET DES ENFANTS

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique. Publié depuis 30 ans par la maison A. COTÉ ET C^o.

COMMERCIAL HOUSE.

Grandes ventes annuelles MARCHANDISES A BON MARCHÉ. POUR DEUX MOIS SEULEMENT!

LE PETIT CATECHISME

DU DIOCESE DE QUÉBEC. Le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec. Publié par A. COTÉ ET C^o.

CLASSES COMMERCIALES DU SOIR

M. THOM. LES CLASSES DU SOIR sont ouvertes, LUNDI, le 25 NOVEMBRE courant.

J. B. HEBERT, MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

No 15, rue Notre-Dame des Anges, En face du marché Jacques-Cartier, Saint-Roch.

Banque Stadacona.

Avis est par le présent donné qu'un DIVIDENDE au taux de SIX POUR CENT par an...

A VENDRE OU A LOUER,

UNE TANNERIE située aux Grondines, sur le bord du lac Beauport, Laurens, en bon ordre.

NOUVELLES ÉTOFFES POUR ROBES.

Un choix des plus magnifiques. Foulées, Groisées, Cashmere d'Écosse, Draps de Vienne, Drap de Serge, Serge (Négligé), Gashmires...

PROTECTION!

F. X. LEPAGE, MARCHAND, 53, rue de la Couronne, Saint-Roch, Québec.

PROTECTION

à tous les acheteurs qui voudront bien l'honorer d'une visite.

BAZAR ANNUEL

Société Charitable des Dames Catholiques de Québec. Patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque.

FOURRURES!

G. R. RENFREW ET C^o Annoncez à leurs pratiques et au public que leur assortiment de Fourrures pour dames et messieurs est maintenant au complet.

FER EN SAUMON!

100 tonnes Fer en Saumon n. 1, Summery. En vente en lots à la convenance des acheteurs.

DEMANDEZ

CALENDRIER

DU DIOCESE DE QUEBEC, 1879, PUBLIE PAR AUGUSTIN COTÉ ET C^o.

le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES

en chaque paroisse, le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

EN VENTE PARTOUT.

L'ALPHABET DES ENFANTS

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique. Publié depuis 30 ans par la maison A. COTÉ ET C^o.

COMMERCIAL HOUSE.

Grandes ventes annuelles MARCHANDISES A BON MARCHÉ. POUR DEUX MOIS SEULEMENT!

LE PETIT CATECHISME

DU DIOCESE DE QUÉBEC. Le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec. Publié par A. COTÉ ET C^o.

CLASSES COMMERCIALES DU SOIR

M. THOM. LES CLASSES DU SOIR sont ouvertes, LUNDI, le 25 NOVEMBRE courant.

J. B. HEBERT, MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

No 15, rue Notre-Dame des Anges, En face du marché Jacques-Cartier, Saint-Roch.

Banque Stadacona.

Avis est par le présent donné qu'un DIVIDENDE au taux de SIX POUR CENT par an...

A VENDRE OU A LOUER,

UNE TANNERIE située aux Grondines, sur le bord du lac Beauport, Laurens, en bon ordre.

NOUVELLES ÉTOFFES POUR ROBES.

Un choix des plus magnifiques. Foulées, Groisées, Cashmere d'Écosse, Draps de Vienne, Drap de Serge, Serge (Négligé), Gashmires...

PROTECTION!

F. X. LEPAGE, MARCHAND, 53, rue de la Couronne, Saint-Roch, Québec.

PROTECTION

à tous les acheteurs qui voudront bien l'honorer d'une visite.

BAZAR ANNUEL

Société Charitable des Dames Catholiques de Québec. Patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque.

FOURRURES!

G. R. RENFREW ET C^o Annoncez à leurs pratiques et au public que leur assortiment de Fourrures pour dames et messieurs est maintenant au complet.

FER EN SAUMON!

100 tonnes Fer en Saumon n. 1, Summery. En vente en lots à la convenance des acheteurs.

DEMANDEZ

CALENDRIER

DU DIOCESE DE QUEBEC, 1879, PUBLIE PAR AUGUSTIN COTÉ ET C^o.

le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES

en chaque paroisse, le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

EN VENTE PARTOUT.

L'ALPHABET DES ENFANTS

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique. Publié depuis 30 ans par la maison A. COTÉ ET C^o.

COMMERCIAL HOUSE.

Grandes ventes annuelles MARCHANDISES A BON MARCHÉ. POUR DEUX MOIS SEULEMENT!

LE PETIT CATECHISME

DU DIOCESE DE QUÉBEC. Le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec. Publié par A. COTÉ ET C^o.

CLASSES COMMERCIALES DU SOIR

M. THOM. LES CLASSES DU SOIR sont ouvertes, LUNDI, le 25 NOVEMBRE courant.

J. B. HEBERT, MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

No 15, rue Notre-Dame des Anges, En face du marché Jacques-Cartier, Saint-Roch.

Banque Stadacona.

Avis est par le présent donné qu'un DIVIDENDE au taux de SIX POUR CENT par an...

A VENDRE OU A LOUER,

UNE TANNERIE située aux Grondines, sur le bord du lac Beauport, Laurens, en bon ordre.

NOUVELLES ÉTOFFES POUR ROBES.

Un choix des plus magnifiques. Foulées, Groisées, Cashmere d'Écosse, Draps de Vienne, Drap de Serge, Serge (Négligé), Gashmires...

PROTECTION!

F. X. LEPAGE, MARCHAND, 53, rue de la Couronne, Saint-Roch, Québec.

PROTECTION

à tous les acheteurs qui voudront bien l'honorer d'une visite.

BAZAR ANNUEL

Société Charitable des Dames Catholiques de Québec. Patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque.

FOURRURES!

G. R. RENFREW ET C^o Annoncez à leurs pratiques et au public que leur assortiment de Fourrures pour dames et messieurs est maintenant au complet.

FER EN SAUMON!

100 tonnes Fer en Saumon n. 1, Summery. En vente en lots à la convenance des acheteurs.

DEMANDEZ

CALENDRIER

DU DIOCESE DE QUEBEC, 1879, PUBLIE PAR AUGUSTIN COTÉ ET C^o.

le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES

en chaque paroisse, le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

EN VENTE PARTOUT.

L'ALPHABET DES ENFANTS

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique. Publié depuis 30 ans par la maison A. COTÉ ET C^o.

COMMERCIAL HOUSE.

Grandes ventes annuelles MARCHANDISES A BON MARCHÉ. POUR DEUX MOIS SEULEMENT!

LE PETIT CATECHISME

DU DIOCESE DE QUÉBEC. Le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec. Publié par A. COTÉ ET C^o.

CLASSES COMMERCIALES DU SOIR

M. THOM. LES CLASSES DU SOIR sont ouvertes, LUNDI, le 25 NOVEMBRE courant.

J. B. HEBERT, MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

No 15, rue Notre-Dame des Anges, En face du marché Jacques-Cartier, Saint-Roch.

Banque Stadacona.

Avis est par le présent donné qu'un DIVIDENDE au taux de SIX POUR CENT par an...

A VENDRE OU A LOUER,

UNE TANNERIE située aux Grondines, sur le bord du lac Beauport, Laurens, en bon ordre.

NOUVELLES ÉTOFFES POUR ROBES.

Un choix des plus magnifiques. Foulées, Groisées, Cashmere d'Écosse, Draps de Vienne, Drap de Serge, Serge (Négligé), Gashmires...

PROTECTION!

F. X. LEPAGE, MARCHAND, 53, rue de la Couronne, Saint-Roch, Québec.

PROTECTION

à tous les acheteurs qui voudront bien l'honorer d'une visite.

BAZAR ANNUEL

Société Charitable des Dames Catholiques de Québec. Patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque.

FOURRURES!

G. R. RENFREW ET C^o Annoncez à leurs pratiques et au public que leur assortiment de Fourrures pour dames et messieurs est maintenant au complet.

FER EN SAUMON!

100 tonnes Fer en Saumon n. 1, Summery. En vente en lots à la convenance des acheteurs.

DEMANDEZ

CALENDRIER

DU DIOCESE DE QUEBEC, 1879, PUBLIE PAR AUGUSTIN COTÉ ET C^o.

le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES

en chaque paroisse, le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

EN VENTE PARTOUT.

L'ALPHABET DES ENFANTS

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique. Publié depuis 30 ans par la maison A. COTÉ ET C^o.

COMMERCIAL HOUSE.

Grandes ventes annuelles MARCHANDISES A BON MARCHÉ. POUR DEUX MOIS SEULEMENT!

LE PETIT CATECHISME

DU DIOCESE DE QUÉBEC. Le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec. Publié par A. COTÉ ET C^o.

CLASSES COMMERCIALES DU SOIR

M. THOM. LES CLASSES DU SOIR sont ouvertes, LUNDI, le 25 NOVEMBRE courant.

J. B. HEBERT, MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

No 15, rue Notre-Dame des Anges, En face du marché Jacques-Cartier, Saint-Roch.

Banque Stadacona.

Avis est par le présent donné qu'un DIVIDENDE au taux de SIX POUR CENT par an...

A VENDRE OU A LOUER,

UNE TANNERIE située aux Grondines, sur le bord du lac Beauport, Laurens, en bon ordre.

NOUVELLES ÉTOFFES POUR ROBES.

Un choix des plus magnifiques. Foulées, Groisées, Cashmere d'Écosse, Draps de Vienne, Drap de Serge, Serge (Négligé), Gashmires...

PROTECTION!

F. X. LEPAGE, MARCHAND, 53, rue de la Couronne, Saint-Roch, Québec.

PROTECTION

à tous les acheteurs qui voudront bien l'honorer d'une visite.

BAZAR ANNUEL

Société Charitable des Dames Catholiques de Québec. Patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque.

FOURRURES!

G. R. RENFREW ET C^o Annoncez à leurs pratiques et au public que leur assortiment de Fourrures pour dames et messieurs est maintenant au complet.

FER EN SAUMON!

100 tonnes Fer en Saumon n. 1, Summery. En vente en lots à la convenance des acheteurs.

DEMANDEZ

CALENDRIER

DU DIOCESE DE QUEBEC, 1879, PUBLIE PAR AUGUSTIN COTÉ ET C^o.

le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES

en chaque paroisse, le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

EN VENTE PARTOUT.

L'ALPHABET DES ENFANTS

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique. Publié depuis 30 ans par la maison A. COTÉ ET C^o.

COMMERCIAL HOUSE.

Grandes ventes annuelles MARCHANDISES A BON MARCHÉ. POUR DEUX MOIS SEULEMENT!

LE PETIT CATECHISME

DU DIOCESE DE QUÉBEC. Le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec. Publié par A. COTÉ ET C^o.

CLASSES COMMERCIALES DU SOIR

M. THOM. LES CLASSES DU SOIR sont ouvertes, LUNDI, le 25 NOVEMBRE courant.

J. B. HEBERT, MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

No 15, rue Notre-Dame des Anges, En face du marché Jacques-Cartier, Saint-Roch.

Banque Stadacona.

Avis est par le présent donné qu'un DIVIDENDE au taux de SIX POUR CENT par an...

A VENDRE OU A LOUER,

UNE TANNERIE située aux Grondines, sur le bord du lac Beauport, Laurens, en bon ordre.

NOUVELLES ÉTOFFES POUR ROBES.

Un choix des plus magnifiques. Foulées, Groisées, Cashmere d'Écosse, Draps de Vienne, Drap de Serge, Serge (Négligé), Gashmires...

PROTECTION!

F. X. LEPAGE, MARCHAND, 53, rue de la Couronne, Saint-Roch, Québec.

PROTECTION

à tous les acheteurs qui voudront bien l'honorer d'une visite.

BAZAR ANNUEL

Société Charitable des Dames Catholiques de Québec. Patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque.

FOURRURES!

G. R. RENFREW ET C^o Annoncez à leurs pratiques et au public que leur assortiment de Fourrures pour dames et messieurs est maintenant au complet.

FER EN SAUMON!

PROPRE A UNE PENSION

DIVERS BUREAUX. MAISON à louer sur la rue du Port, vis-à-vis la poste, convenable pour une pension privée, ou pour un autre usage.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE INTITULÉ SALETTE CLOTILDE, REINE DE FRANCE, Sa vie, son œuvre, son siècle.

L'ABBÉ J. B. H. MONTEIL, Ancien professeur d'Histoire ecclésiastique, (et dédié à Mgr. de Rivrois.)

Vient de paraître, et est en vente, haute-ville, à la librairie de M. DEBAY, rue Saint-Pierre, libraire, et à Paris, chez VICTOR PALME, libraire-éditeur, rue d'Anjou.

100 volumes de 322 pages in-8. Prix, 1 dollar par exemplaire broché. 22 oct. 1878. 924

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LECLERC & LETELLIER

Marchands-Epiciers, RUE SAINT-PAUL, BASSE-VILLE.

En vue d'une dissolution prochaine de leur société, MM. LECLERC & LETELLIER ont décidé de vendre tout leur FONDS DE COMMERCE D'ÉPICERIES à des prix excessivement BAS, afin d'en effectuer un écoulement rapide.

Les acheteurs en général et leurs pratiques en particulier font bien de profiter d'une aussi bonne occasion de faire des achats à BON MARCHÉ. Ils espèrent donc que l'on s'empressera de visiter leur maison pour faire les approvisionnements d'hiver.

Leur assortiment de Vins et Liqueurs se recommande tout spécialement à l'attention des acheteurs et par leur qualité et par leur prix excessivement réduit.

LECLERC & LETELLIER, 23 oct. 1878. 928-1a

Chemin de Fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

DIVISION DE QUÉBEC.

CHANGEMENT D'HEURES.

A commencer LUNDI, le 11 NOVEMBRE, jusqu'à nouvel avis, les Trains voyageront comme suit :

Partiront de Québec à 5.15 P. M., tous les jours.

Arriveront aux Trois-Rivières à 8.15 P. M.

Partiront des Trois-Rivières à 7.00 A. M. tous les jours.

Arriveront à Québec à 9.45 A. M. 8 nov. 1878. 980

Plants de Fleurs Hollandaises.

Vanant d'être reçu par la vapeur Moravian, en approvisionnement considérable.

PLANTS DE FLEURS CHOISIES comprenant Hyacinthes doubles et simples, Tulipes doubles et simples, Narcisses, Crocus, Anémones, Renoncules, Cyclamens Gloriosa, etc.

CES PLANS ne sont pas les rebuts des serres de Haarlem, qui sont périodiquement envoyés en ce pays pour être vendus à tout prix, mais ce sont de bonnes Tiges saines qui donneront sûrement satisfaction et garanties authentiques pour le nom et la couleur.

JOHN E. BURKE, DISPENSAIRES DE QUÉBEC, No. 2, RUE LA FABRIQUE. 30 oct. 7-1a

S. BÉDARD,

HORLOGER ET BIJOUTIER, No. 30, rue La Fabrique, HAUTE-VILLE.

GRANDE RÉDUCTION DE 30 POUR CENT

Sur tous articles pour le montant de \$30,000

En Montres en or et en argent, Colliers en or, Chânes en or, Sets Epinglettes et Pendant en diamants, Rubis, Perles, etc., etc.

ARGENTERIES L'assortiment est des mieux choisis qu'il y a à Québec, et rien ne peut être surpassé pour la qualité et le goût

HORLOGES DE SALON, De tous genres, etc., etc.

Vu la rareté de l'argent escompte sera alloué seulement pour argent comptant.

S. BÉDARD, 21 nov. 1878. 1251

Tableau indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des trains.

Bureau de Poste, Québec, Nov. 1878.

Table with columns: ARRIVÉE, MALLÉS, DÉPARTS. Rows for various routes like Ottawa, Québec, etc.

ARRIVÉE. MALLÉS. DÉPARTS. A.M. P.M. A.M. P.M.

8.00 Ottawa, par chemin de fer (6)..... 6.15

8.00 Province d'Ontario (a)..... 6.15

8.00 Québec, QUÉBEC.

8.00 Arthabaska, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townshipp de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a) Station de la Chaudière..... 6.15

8.00 Côte de Montréal, et Côte de Québec, par chemin de fer, tous les jours Trois-Rivières et Borel, par chemin de fer, tous les jours..... 6.15

8.00 Côte de Montréal, Trois-Rivières, Borel, Pont Beauséjour, Berthier et Saint-Pierre les Bécquets par vapeur, tous les jours..... 6.15

8.00 Leids, Mégantic, tous les jours (a)..... 6.15

8.00 Saint-Gilles et Saint-Sylvestre, tous les mardis, jeudis et samedis (a)..... 6.15

6.30 Rivière-du-Loup, par chemin de fer, entre Québec et la Rivière du Loup, tous les jours..... 10.45

9.30 Par l'express, est de la Rivière-du-Loup, tous les jours..... 6.30

9.30 Par l'express, est de la Rivière-du-Loup, tous les jours..... 10.45

8.00 Moulins de la Chaudière..... 10.45

MALLÉS LOCALES.

8.00 Les comtés de Beauce et Dorchester, par chemin de fer de Lévis et Kennebec, tous les jours..... 2.00

8.30 Beaumont et Saint-Hugobert, tous les jours..... 4.30

8.30 3.00 Bienville, Lauzon et Saint-Joseph, (Anse des Sauvages), deux fois par jour..... 8.00 4.30

8.00 Lévis, trois fois par jour..... 8.03

8.00 4.30 Québec-Sud, deux fois par jour..... 6.30 4.45

3.00 New-Liverpool et St-Jean - Chrysostome, deux fois par jour..... 8.00 4.30

8.00 2.30 Spencer Cove, deux fois par jour..... 8.00 3.00

8.00 3.00 Sillery Cove..... 8.00 3.00

8.00 3.00 Saint-Sauveur et Saint-Roch, quatre fois par jour..... 8.30 2.30

8.00 3.00 Faubourg Saint-Jean, trois fois par jour..... 8.30 2.30

9.00 Bergerville et Cap Rouge..... 3.30

8.00 Rive Sud (Quai St-Nicolas, jusqu'à Beaucanton, tous les jours..... 8.00

8.00 Rive Nord (Ouest), Sainte-Foye, Ancienne-Lorette, jusqu'aux Trois-Rivières, par terre, tous les jours..... 4.00

8.00 Rive Nord (Est), par terre, Beauport, Saull Montmorency, Saint-Tite des Gaps, et comté de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, tous les jours, par terre..... 9.30

8.00 Baie Saint-Paul, Les Eboulements, Malabar, Tadoussac, Grande Baie et Chicoutimi, par Cie de Navigation à vapeur du Saint-Laurent, tous les mardis à..... 6.30

8.00 Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis..... 2.30

8.00 Bourg-Louis, Saint-Raymond, Pont-Rouge, Sainte-Catherine, les lundis, mercredis et vendredis..... 4.00

10.00 Valcartier et St-Augustin, les mercredis et samedis..... 2.00

10.00 Laval et Lac Beauport, les mercredis et samedis..... 2.00

10.00 Laval et Lac Beauport, les mercredis et samedis..... 2.00

10.00 Baie des Chaleurs..... 2.00

9.30 Matapédia, Gros Point Marie, Campbellton, Nouvelle-Beauséjour, Capin et New-Richmond, par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Comtés de Bonaventure et Gaspé, par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

9.30 Nouveau-Bruns-Edmou-Edmou, Woodstock par chemin de fer, tous les jours..... 6.30

Compagnie d'Assurances des comtés de Montserrat, Bellechasse et L'Islet.

Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurances des comtés de Montserrat, Bellechasse et L'Islet, aura lieu le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

Le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, au Grand Hôtel de Québec, sous la présidence de M. L. H. BLAIS, Président.

HARENG DU LABRADOR No. 1, MORUE VERTE, ANGUILE, PETIT HARENG, MORUE BECHE, RUIFE, etc., etc.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82, rue Saint-Paul. 26 oct. 1878. 934-1a-16v.

A vendre par J. B. RENAUD et Cie., 72 à 82,